

Image not found or type unknown



fin de contrat CDD Allocation chômage

Par **saimoikidi**, le **08/01/2010** à **22:01**

Bonjour,

Mon contrat en CDD va se terminer(c'est déjà la prolongation d'un premier CDD),si mon patron ne me dit rien le dernier jour que va t-il se passer?.

Je ne veux pas continuer à travailler chez lui.

Que va t-il se passer s'il me propose un CDI et que je refuse?

Vais-je percevoir les assedic?

MERCI